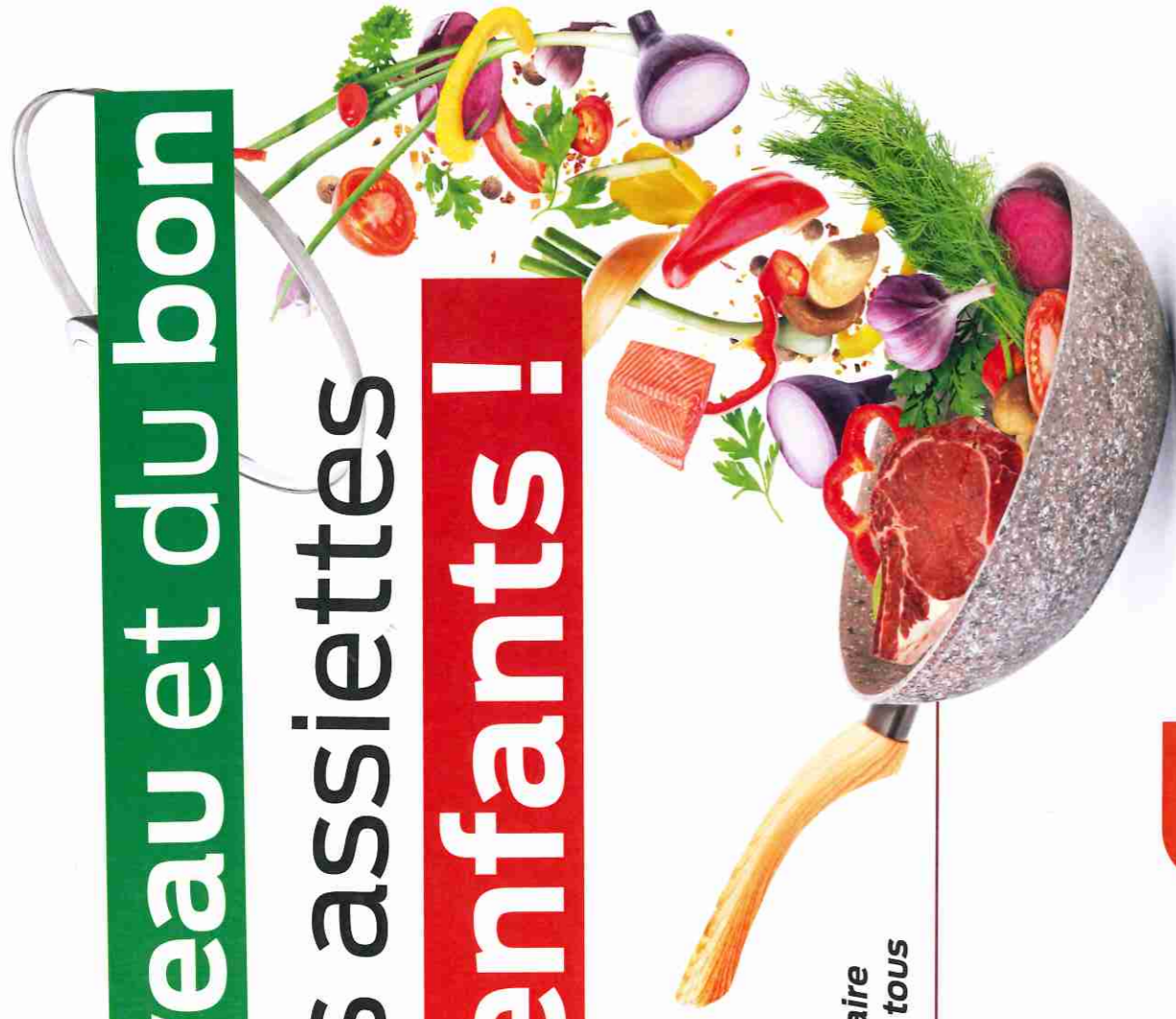


Il y a du **nouveau** et du **bon** dans les assiettes de vos enfants !

Loi ÉGalim

Loi du 30 oct 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous



1

FAVORISER

UNE ALIMENTATION SAINES,
SÛRE ET DURABLE POUR TOUS

Au plus tard le 1^{er} janvier 2022 :

Au moins **50 % de produits répondant à des critères de qualité** (en valeur d'achat), dont **20% de produits issus de l'agriculture biologique**



2

DIVERSIFIER

LES APPORTS EN PROTÉINES

Depuis le 1^{er} novembre 2019 :

Au moins une fois par semaine, **expérimentation d'un menu végétarien** (protéines végétales et légumineuses, céréales...)

3

LUTTER

CONTRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

4

SUPPRIMER

LES CONTENANTS ALIMENTAIRES
EN MATIÈRE PLASTIQUE

À partir du 1^{er} janvier 2025

LE SERVICE COMMUN DE RESTAURATION DU SICOVAL

Des plats savoureux adaptés aux besoins des enfants,
dans des conditions optimales de sécurité, pour un coût maîtrisé !

Pour connaître les menus et vous abonner à la newsletter : <https://restauration.sicoval.fr/>



Contrat de
Transition
Ecologique



Projet
Alimentaire
Territorial

Sicoval
Communauté
d'agglomération
du Sud-Est
Toulousain